VOS PAPIERS DE VALEUR (SECURITES, CONTRATS, LIVRES DE BANQUE)

OÙ SONT-ILS?

Pour une location annuelle minime vous pourrez garantir ceux-ci contre l'incendie et le vol dans nos caveaux, qui sont gardés jour et nuit
$1.00 PAR AN.

Whitney-Central Banks

RUES ST. CHARLES ET GRAVIER.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicite des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures et ferme le dimanche. Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal. 2eme District.

CHARBONS PITTSBURG ANTHRACITE ALABAMA QUALITÉ QUEEN

COKE POUR GAZ ET FONDERIE

W. G. COYLE & CO., Inc.

337 RUE CARONDELET

PHONE MAIN 2126

F. A. BRUNET

IMPORTATEUR DIRECT

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER

313——RUE ROYALE——313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la NHe-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises pour lesquelles je défie toute concurrence.
Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4360.

SIROP ANGELL

CONTRE LA TOUX COQUELUCHE

TOUX, RHUME, BRONCHITE, MALADIES DES POUMONS ET DE LA GORGE

PRIX, (expédié Franco) 25 et 50 SOUS

Préparé par DR. RICHARD ANGELL

Et chez tous les Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans.

The New Freedom

(LA NOUVELLE LIBERTÉ)

Par son Ex. WOODROW WILSON
Président des Etats-Unis

Ce livre vous apprendra à connaitre l'homme vrai qu'est votre Président

3ème Grande Édition, Net $1.00

EN VENTE CHEZ

Adrien Rémond

232 RUE BOURBON 232

EN VILLE

Doubleday, Page & Co.,

GARDEN CITY, N. Y.

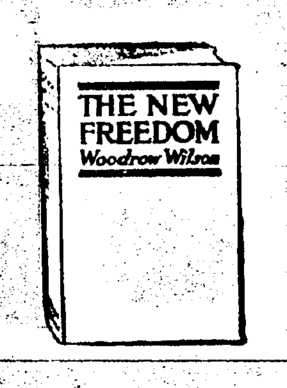

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe
A cherché pendant ses cinquante années de service aux Etats-Unis à réaliser la définition du mot assurer, à savoir: "Rendre certain ou garantir." Toutes personnes en réclamations pour pertes, assurés dans cette Compagnie et atteintes par les sérieuses conflagrations qui ont eu lieu dans ce pays-ci et dans d'autres, attesteront volontiers, croyons nous, le sentiment de sécurité que leur a fait éprouver la possession de nos polices et la satisfaction que leur ont donnée nos réglements.

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp.) Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissments, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8,883 visiteurs. Propectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein. Woerishofen, Bavière

Laissez-moi vous envoyer du Parfum Gratis
Demandez aujourd'hui un bouteille d'essai de
LILAS ED.-PINAUD
Le parfum le plus fameux au monde, chaque goutte en est aussi délicieuse que la fleur réelle. Pour le mouchoir, le vaporisateur et le bain. Excellent après s'être rasé. Toute la valeur se trouve dans le parfum—vous ne payez pas de supplément pour une bouteille de fantaisie. La qualité en est merveilleuse. Le prix n'est que de $0.75 (6 onces). Envoyez $0.04 et vous recevrez la petite bouteille—suffisamment pour 50 mouchoirs.
PARFUMERIE ED. PINAUD, Departement M.
ED. PINAUD BUILDING NEW YORK

VENTES A L'ENCAN

Par ARTHUR H. DICKS.

Succession de Jane Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,656 — Division C — Superbe lot, JEUDI, 19 mars 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre qui m'a été adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la dite sus-dite cour, date du 5 mars 1914, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numerotée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet No. 1054, borné par les rues St. Anthony, Miro (autrefois Liberal), Grant (autrefois Genius) et Ansette, désigné par le No. 6 sur un plan de Geo. De Armas, daté du 16 juillet 1896 joint à un acte de vente de Isaac H. Hall à S. Schlinger passé devant George A. Barnett, notaire, le 23 juillet 1896, et mesure vingt-neuf pieds, deux pouces et trois lignes (29' 2" 3"') de face sur la rue St. Anthony, sur cent six pieds, dix pouces et six lignes (106' 10" 6"') de profondeur entre lignes parallèles, plus ou moins. Etant une partie de la même propriété laquelle dite feue Jane Johnson acquit le 28 janvier 1904 par achat de Isaac Hall, suivant acte devant Louis A. Martinet, notaire, et duement enregistré au bureau des hypothèques, Registre 197, folio 195.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère pour tous les certificats et toutes les taxes qui peuvent être dues et exigibles sur la dite propriété pour l'année 1913, et aussi pour l'acte de vente devant Wm. J. Formento, notaire. Dix pour cent du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication chez

ARTHUR H. DICKS,
Bureau 437 rue Carondelet. Encanteur.
mars—8,15,17

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Gustave Rosentreter vs. John Hood.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 62,346 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt Nos. 727 à 729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, 19 mars 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Un ameublement de salon, un piano et tabouret, un graphophone, un tapis moquette, douze disques Columbia, etc.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
FRED VEITH,
Avocat pour le demandeur.
mars—8,14,19

BUREAU DE PLACEMENT

SYLVAIN VIDALAT

214 EXCHANGE ALLEY

Chambres garnies de premier ordre.
Prix moderés.

OUVERT TOUTE LA NUIT

CHEMINS DE FER.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.

DIRECTEMENT
A la 32me rue et la 7me Avenue
Un ilet de Broadway.

Eclairé à l'Electricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.

"A La Carte"

Bureau des Billets,

211 RUE ST. CHARLES.

Dépôt: Station Terminale, rue du Canal.
PHONE MAIN 2939.

EXCURSIONS

—VIA—

New Orleans Great Northern Railroad

DIMANCHE

ENTRE NOUVELLE ORLEANS ET

Ramsay, Covington, Claiborne, Abita Springs, Ozone Park, Mandeville, Nott, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Hygeia, Bonfouca.

$1.00

Folsom, Onville, Hoods, Red Bluff et Pflasheim

$1.25

Bogalusa, Rio, Sun, Bush, Talisheek, Florenville, Maud, Amos et Intermédiare.

$1.25

Prix reduits également de Columbia, Ligne Principale et Sud; Tylertown et Stations sur Bogue Chitto et Embranchements de Shore Line à la Nouvelle-Orleans.

HORAIRE.
De la Nouvelle-Orléans.
Quitte la Station Terminale.....7:35 a. m.
Arrive à la Station Terminale..8:05 p. m.
Arrive Terminal Station......10:05 a. m.
Quitte Terminal Station...... 6:00 p. m.
Pour plus amples informations voyez l'agent des billets, Terminal Station, Canal et Bassin, ou téléphonez Main 4800.

L & N

Exclusivement de Première Classe

—EST LE—

NEW YORK-NOUVELLE ORLEANS LIMITE

qui quitte la Nouvelle-Orléans journellement à 8:00 p. m. un train Pullman entier avec Cars de Club et d'Observation.

Le Temps le Plus Rapide Possible

Plus amples informations concernant les horaires, etc., au

201 RUE ST. CHARLES.

VENTES A L'ENCAN

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau 339 rue Carondelet.

Le JEUDI 9 avril 1914, à midi, à la bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 2 mars 1914, de l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans la succession de Vve Jas. Thibeaut, No. 103,182, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet No. 413, borné par les rues Dumaine, Lopez, St. Philippe et Salcedo, formant le coin des rues Dumaine et Lopez, désigné par la lettre A sur un croquis de D. E. Seghers, voyer daté du 5 novembre 1898, annexé à un acte de F. D. Charbonnet, notaire daté du 18 novembre 1898, et mesure 28 pieds 2 pouces de face à la rue Dumaine, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Lopez, ainsi que toutes les bâtisses connues par les numéros 3061,3063 rue Dumaine.

CONDITIONS, la moitié ou plus comptant et le solde s'il y en a en un crédit d'un ou d'un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, représenté par des notes d'un montant suivant le grè du vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an depuis l'adjudication jusqu'au paiement, garanties par hypothèque ou privilège du vendeur, l'acte de vente devant contenir les clauses de non alienando et de vente sans évaluation, en cas de procès pour effectuer le paiement des dits billets, et 5 pour cent d'honoraires d'avocats dans le cas où il serait nécessaire de remettre les dits billets dans les mains d'un avocat pour encaissement, et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur devant assurer les améliorations pour un montant égal au billet et transférer la police aux porteurs des dits billets et payer en sus et en plus du prix de l'adjudication, toutes les taxes de 1914 et déposer chez l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent du prix du dit paiement. L'acte de vente devant M. C. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

CHAS. de B. CLAIBORNE, avocat.
mars 8-15-22-29 Avril 5-9

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau 339 rue Carondelet. Le JEUDI 26 Mars, 1914 à Midi a La Bourse des propriétés foncieres No. 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre daté du 10 Février 1914 de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans la succession de Robert Mogel No. 103948, la propriété suivante décrite à savoir:

1er.—Deux certains lots de terre et toutes les bâtisses qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon lesquelles améliorations sont connues par les numéros municipaux 640-642 Sud Rendon, dans l'ilet borné par les rues Rendon, Gravier, Lopez et l'avenue Tulane, designés comme lots neuf et dix de l'ilet 661 et mesurent chacun 31 pieds, 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 120 pieds formant le coin des rues Rendon et Gravier.

2ème. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon situé dans le troisième district de cette ville connu comme numéro municipal No. 5308 Nord Rempart, borné par les rues Nord Rempart, Egania, Bourgogne et André désigne comme lot 8 de l'ilet 308 et mesure 26 pieds 9 poures et une ligne face sur la rue Rempart sur une profondeur de 114 pieds et lequel a une largeur en arrière de 26 pieds 9 pouces et 4 lignes.

3ème. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Liberté, Franklin, Perdido et Poydras, désigné comme le lot No. 30 dans l'ilet No. 332 sur le role d'assessement de la paroisse, suivant lequel il mesure 26 pieds de face à la rue Liberté sur 127 pieds de profondeur et désigné comme lot numéro 11 dans le titre et mesure 26 pieds de face à la rue Liberte sur une profondeur de 127 pieds 1 pouce et 4 lignes, les améliorations sont désignées par le numéro municipal 521 Sud Liberty; il est de l'intention du demandeur de vendre la propriété ci dessus décrite et de payer les dettes pour vendre suivant le titre mais de céder telle propriété qui existe soit suivant le role d'assessement ou suivant le titre, mais les garanties de cette succession ne dépasseront pas celles du titre.

CONDITIONS. — Un tiers ou plus comptant, 10 pour cent de ceux ci devant être dépose chez l'encanteur au moment de l'adjudication, l'acquéreur devant payer tous les frais de tous certificats et de l'acte de vente et assurer les taxes de 1914, les acquereurs, dans le cas au toute la somme ne serait pas payée comptant auront à fournir des billets à ordre à un an garantis par hypothèque avec les clauses de sécurités usuelles portant 8 pour cent d'interet depuis la date de l'adjudication sur la partie non soldée jusqu'au paiement. L'acte de vente devra être passé devant John Wagner notaire. Les loyers seront réservés aux vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente.
fév 22 mars 1-8-15-22-26

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAS DE LIMITE

Vente en partage de UN COTTAGE SIMPLE 581 RUE JOSEPH et UN ILET DE TERRE AU NOUVEAU COVINGTON, LNE.

Succession d'Alexandrer S. Swanson.

No. 92881. — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No. 339 rue Carondelet.

JEUDI, le 19 MARS 1914, à midi à la Bourse des propriétés foncières No. 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement fut rendu et signé le 12 Février 1914 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la sus dite Cour Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

1 La maison d'habitation et magasin à un étage, et deux etages à l'arrière No. 581 rue Joseph coin Constance, sur une certaine parcelle de terre située dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Joseph, Octavia, Laurel et Constance, désignée par la lettre A sur un croquis darpentage daté du 6 Février 1914 par H. C. Brown, député, voyer de ville suivant lequel dit croquis la dite parcelle de terre mesure quarante quatre pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Joseph sur quatre vingt dix pieds trois pouces en profondeur et face à la rue Constance. La dite parcelle de terre est composée des parcelles de face des lots Nos. 27, 28, 29.

2 Un certain ilet de terre désigné par le No. 14 situé dans la ville du Nouveau Covington, paroisse de St. Tammany, Louisiana, borné par les rues First et Second, et Avenue Pittman et Boulevard Rome.

CONDITIONS. — Un tiers ou plus comptant à loption de l'acheteur, la balance a un an de crédit, représenté par billet de l'acheteur portant 8 pour cent per annum, linterêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final et devant être spécialement assuré par lien de vendeur et billet d'hypothèques. Les actes de ventes et hypothèque devant contenir l'hypothèque d'usage et stipulations et le pacte de non alienando, les clauses dassurance et toutes les stipulations dusage. Les loyers devant être réservés au vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente.

Tous les certificats requis en rapport avec le transfert de la propriété devant être au frais de l'acheteur. Les taxes dues et exigible en 1914 à être assumées par l'acheteur au-dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix de l'achat sera requis au temps de la vente. Les actes de vente devant Jeff. C. Wenck, notaire public, aux frais de l'achteur.

DART, KERNAN & DART, McCLOSKEY & BENEDICT, RICHARD LYONS, avocats.
fév 15-22 Mars 1-8- 15- 19

VENTES A L'ENCAN

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Simples et doubles cottages dans le premier, le second et le sixième districts.
No. 416,18 et 422 rue N. Galvez.
No. 218 rue N. Miro.
No. 2208 et 2210 avenue Cleveland.
No. 405 et 407 rue Broad.
No. 2512 rue Valence.

David C. Hearne vs. Elisabeth H. Hearne et als. No. 104042 Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, division A.

Par LOUIS HUFFT, encanteur, bureau 808 rue Perdido, Nlle Orléans, Lne. Le JEUDI 12 Mars 1914, à midi, à la bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, Nlle Orléans, en vertu et conformément à un jugement rendu le 26 janvier 1914 et signé le 30 janvier 1914 par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à vendre à l'encan au plus haut enchérisseur, la propriété suivante décrite à savoir; une (1) note hypothécaire faite et signée par Henry B. Eckers, pour seize cent dollars(1600), une (1) note hypothécaire faite et signée par C. W. Corson, pour deux mille quatre cents (2400) dollars, vingt-cinq, 25, actions Falk McMahon wireless Telegraph Company.

1 Un certain lot de terre ainsi que les batisses et les améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le second district de cette ville, désigné par le numéro dix, 10, de l'ilet No. 22, borné par les rues Miro et Galvez, Douane actuellement Iberville et Bienville, et mesurent vingt-six 26 pieds dix, 10, pouces et sept,7, lignes de face à la rue en profondeur entre lignes parallèles, suivant un plan annexé et dressé par Louis H. Pillé, assistent voyer de ville, et daté du 18 février, 1882, les améliorations sont connues comme numéro 218 N. Miro.

Acquis par Mlle Abigail E. Kiernan, épouse de David R. Hearne, par achat de William Conway, suivant acte passé devant James Fahey ancien notaire en cette ville, le 19 décembre 1877, inscrit au bureau des hypothèques de cette paroisse, dans le régistre 109 folio 329.

2 Un certain lot de terre, ainsi que toutes les batisses et les améliorations qu'y s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé dans le premier district de cette ville, dant l'ilet No. 479, borné par les rues Gasquet, Palmyra, Miro et Galvez, désigné par le numéro 3 sur un plan annexé et dressé par Louis H. Pillé assistant voyer de la ville, daté du 14 avril 1883, et suivant lequel le dit lot mesure en mesures américaines vingt-neuf, 29, pieds six, 6, pouces et deux 2 lignes, de face à la rue Gasquet sur 108 cent huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues par les numéros 2208 et 2210 rue Gasquet.

Acquis par Mlle Abigail E. Kernian, épouse de David R. Hearne, par achat de William Conway, suivant acte passé devant Antoine Doriocourt, ancien notaire dans cette ville, le 1 juin 1881, inscrit au bureau des hypothèques de cette paroisse, dans le régistre 114 folio 432.

3 Deux certains lots de terre avec toutes les batisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le second district de cette ville dans l'ilet No. 33, borné par les rues Galvez, St. Louis, Conti, Johnson et désigné comme Nos. 4 et 5; suivant un plan de A. D'Hémecourt, daté du 16 juillet 1853, comme il est mentionné ci dessous dans l'acte d'achat, ces lots et deux autres lots Nos. 2 et 3 s'adjoignent l'un à l'autre et mesurent chacun 27 vingt-sept pieds six pouces sur la rue Galvez vingt-huit pieds et un pouce de profondeur; suivant plan annexé et dressé par Louis H. Pillé, assistant voyer de ville, daté du 20 février 1882. Les dits lots 4 et 5 s'adjoignent l'un à l'autre et mesurent chacun vingt-neuf pieds et six pouces de face à la rue Galvez et même largeur sur la ligne arrière, sur 118 cent dix huit pieds et un pouce de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues comme numéros 416-418 et 422 rue N. Galvez.

Les dits lots de terre ainsi que les numéros deux et trois acquis par Mlle Abigail E. Kernan, épouse de David R. Hearne, par achat de Jacob Hassinger, suivant acte passé devant Joseph D. Taylor ancien notaire, en cette ville, le 1 juin 1882, et inscrit au bureau les hypothèques de cette paroisse, régistre 113, folio 732.

4 Un certain lot de terre ainsi que tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui en dépendent situé dans l'ilet No. 604 du premier district de la Nlle Orléans, borné par les rues Broad, Banks, Baudin et White, désigné par le numéro 2 sur un croquis du dit ilet dressé par S. C. Del Isle, voyer, le 28 février 1893, annexé à un acte devant Omer Villere, ancien notaire le 20 avril 1893, le dit lot mesure commençant à un point trente et un pieds dix pouces et quatre lignes du coin de la rue Banks, trente deux pieds de face à la rue Broad, sur cent dix neuf pieds cinq pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de côté du lot numéro 1 vers la rue Banks et cent dix neuf pieds neuf pouces et six lignes sur le côté adjoignant le lot numéro 3 vers la rue Baudin.

Acquis par David C. Hearne, Thomas E. Hearne, Elizabeth H. Hearne et Margaret M. Hearne par jugement daté du 28 janvier 1913, numéro 103207 du dossier de la cour civile de district intitulé succession de David L. Hearne, inscrit sur le régistre du bureau des hypothèques numéro 252, folio 524.

5 Un certain lot de terre et toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le sixième district de la ville de la Nlle Orléans, désigné par le numero 4 de l'ilet numéro 606 borné par les rues Valence, Freret, S. Robertson et Upperline, sur un plan du dit ilet, dressé par Georges de Armas, voyer le 16 novembre 1900, une copis duquel est annexée à un acte passé devant James Simeon, notaire public en cette ville le 20 février 1901; suivant lequel dit plan le dit lot s'étend à une distance de quatre vingt dix pieds du coin de la rue Valence et de la rue Freret et mesure de là en mesure américaine trente pieds de face à la rue Valence sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, les bâtisses sur le dit lot portent le numéro municipal 2512 rue Valence, acquis par Mlle Elizabeth M. Hearne et Margaret M. Hearne en vertu d'un writ de saisie et de vente dans le procès des demoiselles M. et E. Hearne versus John A. Canal No. 103,269 du dossier de la dite cour pour le compte d'eux-mêmes et de leurs co-héritiers comme il appert suivant acte exécuté à cet effet devant C. M. Schneidau, notaire, le 13 janvier 1914.

TERMES ET CONDITIONS. — Les propriétés mobilières à savoir les notes hypothécaires comptant à la livraison. Les biens monciers un tiers ou plus comptant et la balance, sil y en a, en paiements égaux par des billets à ordre garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la dite propriété, et toutes les autres clauses de sécurité usuelles payables en un et deux ans de la date de la vente portant sept pour cent d'intérêts annuels et les actes de vente auprès de l'acquéreur, qui paiera tous les certificats nécessaires et les taxes de l'année 1914, les actes de vente devant être passés devant Clifford M. Eustis, notaire, l'acquéreur fera un dépot de dix pour cent au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

LOUIS HENRY BURNS, ESQ,
Avocat pour le demandeur.
CHAS SCHNEIDAU, ESQ, WARREN B. PARKS, ESQ, pour défenseurs.
LOUIS HUFFT, Encanteur.
808 rue Perdido.
fév 8-15-22 Mars 1-8-12

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR

JULES ANDRIEU

PROPRIETES FONCIERES STOCKS ET BONS

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange. P. O. Boite 11. Nouvelle-Orléans, Lne.

VENTES A L'ENCAN

Par N. J. CLESI

ANNONCE JUDICAIRE
VENTE EN PARTAGE

Rosalie Passalaqua-Cinquemani et als, vs. Ophelia Frey Passalaqua, tutrice et als. No. 104 147 Cour Civile de district Division A.

Propriétés Commerciale et de rapport du Second District.

1 No. 700 Avenue Nord Claiborne rue St. Pierre Batisse simple à deux étages.

2 No. 710 Avenue Nord Claiborne Coin rue Orléans Grande bâtisse en briques Bâtisse commerciale.

3 No. 1622-24 rue St. Pierre, double cottage, 4 chambres de chaque côté.

4 No. 1601-03 coin sud Robertson grande bâtisse en bois à deux étages (commercial) Nos.

5 704 706 avenue N. Claiborne deux batisses en bois à un étage (commercial).

6 Nos 1418-20 rue Ste Anne, doublec otage, 5 chambres de chaque côté.

7 Nos. 708 N. Claiborne Avenue, Jolie batisse à deux étages (comemrcial).

8 912-14 N. Claiborne. Batisse à deux étages (commercial)

9 Nos. 916-18 Avenue N. Claiborne. Batisse à deux étages (commercial).

10 No 1917 rue Ste Anne, Cottage simple 4 chambres.

11 Nos. 726-28-30 Avenue N. Claiborne, coin Ste Anne, jolie batisse en bois et en briques à deux étages (commercial).

12 Nos 1633 Orléans coin N. Claiborne Avenue, batisse en bois à deux étages (commercial).

A L'ENCAN LE JEUDI 19 MARS A MIDI.
311 RUE BARONNE.

N. J. CLESI, Encanteur, fonformément et en exécution d'un jugement rendu par la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, le 10 et signé le 15 décembre 1913, amendé par un autre jugement de la dite Cour, rendu le 11 février 1914 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la sus dite Cour dans la succession ci-dessus numérotée et intitulée, et aussi conformément a un ordre de la Cour Civile de district émis le 2 février 1914 et homologuant la procédure d'une réunion de famille qui a eu lieu concernant les mineurs Pasalaqua dans l'affaire intitulée Philip Pasalaqua, No. 91085 de son dossier, et d'un ordre de la 14ème Cour judicaire pour la paroisse d'Avoyelles, rendu le 29 décembre 1913, homologuant la procédure d'une réunion de conseil de famille, concernant la mineure Béatrice F. Haydel, je procéderai à vendre à l'encan la propriété ci-après decrite à savoir:

1. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le second district de cette ville désigné par le No. 10 de l'ilet No. 68 borné par les rues Claiborne, Robertson, Orléans et St. Pierre, sur un plan dressé par H. Pillé, député voyer daté du 23 mai 1845, et déposé au bureau d'Amédée Ducatel, ancien notaire sous le numéro 13 du livre des plans No. 3, lequel dit lot forme le coin des rues St. Pierre et Claiborne, et mesure en mesure américaine 28 pieds 8 pouces et 6 lignes de face a la rue Claiborne, sur 100 pieds en profondeur de face à la rue St. Pierre.

2. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Orléans, Robertson et St. Pierre, lequel dit lot mesure 28 pieds 8 pouces et 6 lignes faisant face à la rue Claiborne sur 100 pieds de profondeur faisant face à la rue Orléans, formant l'encoignure de ces deux rues.

3. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Pierre, Claiborne et Robertson et le Canal de la promenade Carondelet, lequel dit lot mesure 29 pieds et 10 pouces de face à la rue St. Pierre, sur 70 pieds plus ou moins de profondeur.

4. Un certain lot de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le second district de cette ville désigné par le No. 16 de l'ilet No. 69, borné par les rues Orléans, Ste. Anne, obertson et Claiborne, lequel dit lot mesure en mesure américaine 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue d'Orléans sur une profondeur et face à la rue Robertson de 72 pieds 4 pouces entre lignes parallèles, et formant le coin des rues Orléans et Robertson.

5. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutesl es dépendances qui y appartiennent situé dans le faubourg Tremet, dans le second district de cette ville désigné par le numéro 8, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Robertson, St. Pierre et Orleans, sur un plan dressé par H. Pillé, député voyer de ville, daté du 21 mai 1845, et déposé en l'étude de Amédée Ducatel, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure en mesure américaine 28 pieds 6 pouces de face à la dite rue Claiborne sur 100 pieds en profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété que feu Giuseppe Pasalaqua acquérit dans la communauté qui exista avec feue son épouse Rosalie Frico, de Tomy Lafon suivant cate passé devant John R. Légier, ancien notaire, le 28 juillet 1887, enregistré au bureau des transferts, régistre 124 Fo. 876

6. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que toutes les dépendances qui y appartiennent désigné sur le rôle d'assessement comme No. 10 de l'ilet No. 167, borné par les rues Ste. Anne, Orléans, Villeré et Marais lequel dit lot mesure 38 pieds de face à la rue St. Anne sur 66 pieds en profondeur entre lignes égales et parallèles.

7. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le second district de cette ville, désigné par le numéro 9 de l'ilet 194, borné par les rues Claiborne, Robertson, Orléans et St Pierre, sur un plan dressé par George de Armas, député voyer de ville, daté du 2 mars 1891, et déposé en l'étude de Jules F. Meunier, notaire lequel dit lot mesure en mesure américaine 28 pieds 6 pouces de face à la rue Claiborne, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

8. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le second district de cette ville désigné par la lettre C de l'ilet No. 197, borné par les rues N. Claiborne, Dumaine, Robertson et St. Philip, sur un plan dressé par J. W. T. Stephens, voyer daté du 6 février, 1914 enregistré en cette procédure, lequel dit lot commence à uned istance de 26 pieds 5 pouces et 3 lignes de lar ue Dumaine et mesure 32 pieds 10 pouces de face à la rue N. Claiborne, 32 pieds 2 pouces en largeur en arrière sur unep rofondeur sur la ligne la plus proche de la rue Dumaine de 126 pieds 4 pouces et 7 lignes, et unep remière profondeur sur l'autre ligne de côté de 75 pieds 9 pouces; de là sur unel igne oblique 2 pieds 11 pouces, d'où une seconde profondeur de 50 pieds 2 pouces et 2 lignes, avec l'usage d'une allée mitoyenne avec le lot D, comme il est montre sur le dit plan, cette allée mesure 3 pieds 8 pouces de largeur, face à la rue Claiborne sur une profondeur de 75 pieds 9 pouces.

9. Une autre parcelle de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépenances qui y appartiennent dans le même district et ilet, que la parcelle ci-dessus décrite et l'adjoignant, désigné par la lettre B du même plan, laquelle dite parcelle de terre mesure 32 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue N. Claborne, 35 pieds 1 pouce et 1 ligne de largeur en arrière sur une profondeur sur la ligne de côté le plus proche de la rue St. Philippe de 128 pieds et 5 lignes, une premire profondeur sur l'autre ligne de côté le plus proche de la rue Dumaine de 75 pieds 9 pouces de là s'élargissant sur une ligne oblique 2 pieds 11 pouces; et d'où 50 pieds 2 pouces et 2 lignes d'une secodne profondeur; avec l'usage en commun avec le lot C de la susdite décrite allée.

VENTES PAR LE SHERIF

Par N. J. CLESI

10. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations quis'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le second district de cette ville, désigné par le numéro 4 de l'ilet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Roman et Prieur, sur un plan dressé par F. N. Tiiourne, architescte daté du 21 panvier 1853, et déposé en l'étude de J. Isbonny, ancien notaire suivant lequel dit plan le dit lot mesure en mesure américaine 26 pieds 11 pouces et 4-8 ligne, sur la rue Ste. Anne, la même larguer en arrière sur une profondeur de 190 pieds sur la ligne le séparant du lot No. 3 comme il est démontré sur le dit plan et une profondeur sur la ligne du côté opposé de 17 pieds 2 pouces et 6 lignes.

11. Une certaine parcelle de terre, ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le second district de cette ville, désigné par la lettre A de l'ilet 195, borné par les rues N. Claiborne, Ste. Anne, Orléans et N. Robertson, sur un plan daté du 5 février 1914, dressé par J. W. T. Stephens, voyer, enregistré avec le dosiser de cete affaire, laquelle parcelle de terre forme le coin d N. Claiborne et Ste. Anne et mesure 74 pieds de face à la rue N. Claiborne, sur une profondeur et face à la rue Ste Anne de 95 pieds 11 pouces, une profondeur sur la ligne la plus proche de la rue d'Orléans de 95 pieds 11 pouces et 1 ligne, et une largeur en arrière de 73 pieds 5 pouces et étant composé des laots originaux 1, 2 et 3.

12. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations quis'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le même district et ilet que la parcelle de terre qui vient d'être décrite et adjacente à elle ci désigné par la letre B sur le dernier plan susmentionné, laquelle dite parcelle de terre forme les coins d'Orléans t Claiborne et mesure 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Orléans sur une profondeur entre lignes parallèles faisant face à la rue Claiborne de 72 pieds 4 pouces et étant composé de l'entier du lot original No. 9.

CONDITIONS.—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en billets de l'acquéreur portant la même date que celle de l'adjudication payable en un et deux ans de date portant 5 pour cent d'intérêt annuel de la date jusqu'au paiement, et devant être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété et les clauses de sécurité usuelles; les actes de vente devant être passés devant Felix J. Dreyfous, notaire aux frais des acquéreurs, qui devront en plus de leur enchère, assumer les taxes de 1914, les loyers appartenant au vendeur jusqu'au moment de la signature de l'acte de vente. Les proprietes ci-dessus sont vendues sujettes aux baux existants.

L'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'acant au moment de l'adjudication chez l'encanteur.

N. J. CLESI, Encanteur.
Bureau 821 rue Gravier.
F. J. DREYFOUS, A. D. DANZIGER, P. M. MILNER, A. J. BORDELON, Avocats.
fév 17-22 mars 1-8-15-19.

ANNONCE JUDICAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

Succession de Mme Anna Mary Langenstein.

No. 105,178, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C.

Propriétés de choix améliorée et non améliorées du sixième district
1er Nos. 6027-29 rue Chestnut, résidence double.
2ème Nos 5935-37 rue Coliseum, joli cottage double bien construit, moderne, et sur un grand lot de terre.
3ème, joli terrain à batir, Chestnut entre State et Webster.
4ème, cinq magnifique lots, State près Coliseum.
5ème 825-27 rue Milan, joli double cottage moderne.

A L'ENCAN
MARDI 24 MARS 1914 A MIDI
A la Bourse de propriétés foncières No. 311 rue Baronne.

CONFORMEMENT ET EN VERTU d'un jugement rendu le 6 fev 1914 et d'un ordre signe le 12 Fév 1914 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la sus dite Cour Division C dans l'affaire intitulée de Mme Mary Langenstein et adressé à N. J. CLESI, encanteur, j'offrirai en vente à l'encan le MARDI 24 Mars, 1914, la propriété suivante décrite à savoir:

1er Un certain lot de terre ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 19 de Bloomingdale, borné par les rues State, Chestnut, Coliseum (autrefois Plaquemines) et par la ligne de démarquation de l'ancien faubourg Burtheville désigné sur un plan dressé par C. Uncas Lewis, député, voyer de ville le 12 Février 1909, joint à un acte de vente de Jacob Langenstein passé devant G. G. Kronenberger, notaire le 4 Mai 1909, par le No. 16, lequel dit lot mesure suivant le dit croquis quarante huitp ieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Chestnut quarante six pieds trois pouces en arrière sur une profondeur sur la ligne les séparant du lot No. 15 sur le dit plan, de cent cinquante pieds, un pouce et unep rfondeur sur la ligne opposée de cent cinquante pieds, deux lignes.

2ème Un certain lot de terre ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de la ville d ela Nouvelle Orléans dans l'ilet No. 21 de Bloomingdale, borné par les rues Coliseuf, State, Perrier et la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville sur un croquis dressé par C. Uncas Lewis, voyer de ville daté du 13 Février 1909, joint à un acte de vente fait par Mme Anna Mary Langenstein à Joseph W. Hirn, passé devant G. G. Kronberger, notaire le 30 Avril, 1909, par le No. 26. Le dit lot me sure suivant le dit croquis quarante six pieds huit pouces de face à la rue Coliseum, quarante deux pieds en largeur en arrière sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante deux pieds.

3ème Cinq certains lots de terre ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No. 21 de Bloomingdale, borné par Coliseum, State et Périer, et la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville désigné sur un croquis par C. Uncas Lewis, député voyer de ville daté du 13 Février 1909, joint à un acte de vente fait par Mme Anna Mary Langenstein à Joseph W. Hirn par acte passé devant George Gustave Kronenberger le 30 Avril 1909 par les numéros 1 2 3 4 5Les dits lots mesurent chacun suivant le dit croquis trente pieds de face à la rue State sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds. Le lot No. 1 forme le coin des rues State et Coliseum.

4ème Un certain lot de terre situé dans le sixième district de la Nouvelle Orléans dant l'ilet No. 19 de Bloomingdale, borné par la ligne de démarquation du faubourg de Bloomingdale désigné par sur le croquis de C. Uncas Lewis, député voyer de ville le 12 Février 1909 et joint à une vente de Mme Ann Mary Langenstein à Jacob Langenstein, suivant acte devant George Gustave Kronrnberger, notaire le 4 Mai 1909 par le No. 14, lequel dit lot mesure d'après le dit croquis trente cinq pieds, six pouces et cinq lignes de face à la rue Chestnut trente cinq pieds sept pouces et cinq lignes en arrière sur une profondeur sur la ligne le divisant du lot No. 15, sur le dit plan, de cent cinquante pieds et unep rofondeur sur la ligne du côté opposé le divisant de l'arrière des lots Nos. 1 2 3 4 et 5 de cent cinquante pieds.

5ème Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent situe dans le sixième district de la Nouvelle orleans dans l'ilet No. 91, borné par les rues Milan, Marengo, Live Oak (maintenant Constance), et Magazine, désigné sur un croquis dressé par W. W. Reynolds, député, voyer de ville le 22 Juin, 1905, joint à un acte de vente de Mme Ann Mary Langenstein, suivant acte passé devant Georges Gustave Kronenserger, notaire le 25 Juillet 1905, par le No. 7 et mesure suivant le dit croquis vingt neuf pieds de face à la rue Milan sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds.

CONDITIONS. — Comptant, l'achetera devant assumer les taxes de 1914 et aura droit aux loyers après que l'acte de vente confirmant l'adjudication aura été passée. L'acquéreur devant également payer les frais de l'acte de vente devant J. B. Grenage, notaire et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

N. J. CLESI,
Encanteur,
Bureau 821 rue Gravier.
G. G. KRONENBERGER, Avocat.
fév 17-22 Mars 1-8-15-22-24